



COMMISSION DES DROITS

Note n° 1905- le 19.10.17

De l'ONAC-VG, quelques informations

du 1^{er} janvier au 30 septembre 2017

Reconnaissance et réparation

La carte du combattant :

Depuis le début de l'année, 15479 cartes du combattant dont 10749 au titre des OPEX, ce qui porte à 43450 le nombre de cartes du combattant délivrées au titre des 120 jours depuis le 1^{er} octobre 2015, date de l'entrée en vigueur de la Loi.

Retraite du combattant :

4257 anciens combattants supplémentaires ont perçu la retraite du combattant.

Mort en déportation :

714 mentions « Mort en déportation » ont été attribuées. Depuis 1985, environ 80000 mentions l'ont été.

Mort pour la France :

150 mentions ont été accordées dont 10 au titre des OPEX.

Mort pour le service de la Nation :

2 décisions (1 policier - 1 militaire)

Indemnisation des orphelins :

139 nouvelles demandes ont été reçues dont 4 au titre du décret 2000-657 du 13 juillet 2000, et 135 au titre du décret 2004-751 du 27 juillet 2004. 39 propositions de décisions d'accord et 642 propositions de rejet ont été transmises à la signature du Secrétaire général du gouvernement.

Solidarité

Action sociale des services départementaux (SD) :

25891 dossiers d'aides ont été validés par les commissions départementales.

Action sociale des services d'Algérie, du Maroc et de Tunisie :

3020 dossiers ayant donné lieu à une aide financière ont été traités pour un coût de 545 547 €.



Action sociale à l'étranger (21 ambassades, 16 ONAC en Afrique) :

2403 dossiers ont été traités et ont donné lieu à une aide financière pour un coût de 327 258 €.

Actions en faveur des blessés et des victimes d'actes de terrorisme :

169 blessés en opération sont suivis dans le cadre des conventions et 774 en dehors de ce cadre, par les services départementaux.

Pour ce qui concerne les victimes du terrorisme, ce sont près de 2500 victimes qui sont accompagnées par l'Office pour un coût de 32 888 €.

Enfin, pour ce qui concerne les adoptions de pupilles de la Nation, 106 jugements d'adoption ont été rendus, dont 89 liées aux actes de terrorisme de 2015 et 2016, 12 enfants de soldats tués ou blessés en OPEX et 5 enfants de Mort pour le service de la Nation (MPSN)

Reconversion professionnelle :

A ce jour, 311 dossiers de reconversion ont été étudiés, pour un montant total de 460 000 €.

Mesures en faveur des Harkis :

L'allocation de reconnaissance et l'allocation viagère ont été revalorisées de 100 €/an.

Ces allocations ont bénéficié respectivement à 5299 conjoints ou anciennes conjointes d'anciens supplétifs pour l'allocation de reconnaissance et à 553 ayants-droits pour l'allocation viagère.

L'ONAC-VG va élaborer un guide pratique de la Solidarité à usage des membres des commissions départementales. Ce guide devrait paraître début 2018.